



COMMUNE DE SAVONNIERES DEVANT BAR
Département de la Meuse
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du Mercredi 23 août 2017

Date de la convocation : 18 août 2017	Nombre de Conseillers présents : 9
Nombre de Conseillers en exercice : 10	Nombre de Conseillers votants : 9

L'an deux mil dix-sept, le 23 août à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Savonnières devant Bar s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, après convocations légales, sous la présidence de M.Gérald MICHEL, Maire,

PRESENTS :

M.Gérald MICHEL, Mme Colette KELLER, Mme Patricia LEGRAND, Mr Claude MEYER, M.Guy COCHENER, M.Pascal GHESQUIERE, M.José VANHAMME, M.Alain PECHEUR, Mme THIRIET Cécile,

ABSENTS :

Mme Sylvie MALLINGER

Secrétaire de séance : Mme Colette KELLER

Le procès-verbal de la réunion du 30 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

D 23/2017– AVENANT AU MARCHÉ « AMENAGEMENT VOIRIE ET USOIRS AVEC L'EFFACEMENT DES RESEAUX SECS RUE MAURICE HEUILLON »
--

Monsieur le Maire présente au conseil l'avenant n°1 de l'entreprise EUROVIA concernant le marché « Aménagement voirie et usoirs avec l'effacement des réseaux secs Rue Maurice Heuillon à Savonnières-devant-Bar.

Lot 1 : Aménagement et VRD

Vu le Code des marchés publics,

Vu le marché en date du 14 septembre 2016 relatif à l'aménagement voirie et usoirs avec l'effacement des réseaux secs « Rue Maurice Heuillon à Savonnières-devant-Bar

Vu les projets d'avenants relatifs à la modification et à l'ajout de prestations supplémentaires,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents

Article 1 – La modification des travaux et l'ajout de prestations supplémentaires

Article 2 – Les projets d'avenants au marché du 14 septembre 2016 passés avec les entreprises sont approuvés tels que figurant au tableau ci-dessous :

	<i>Montant initial du marché public</i>	<i>Nouveau montant du marché public</i>	<i>Montant de l'avenant</i>
Montant HT	389 096.14 €	423 126.64 €	34 030.50 €
Taux de la TVA	77 819.37 €	84 625.33 €	6 806.10 €
Montant TTC	466 915.37 €	507 751.97 €	40 836.60 €

Détail des prestations supplémentaires :

<i>Reprise pieds de façade arrière</i>	800.00 €
<i>Reprise des descentes d'eau</i>	51 700.00 €
<i>Modification dalle de répartition EP</i>	2 200.00 €
<i>Modification aménagement devant escalier</i>	3 100.00 €
<i>Fournitures tampons carrés sur réseau EP</i>	1 400.00 €
<i>Suppression renforcement défense incendie</i>	-16 029.50 €
<i>Prise en compte moins-values quantités</i>	-14 920.00 €
<i>Prise en compte plus-values quantité</i>	3 200.00 €
<i>Nettoyage réseau EP (Intervention Ent. Malezieux)</i>	2 580.00 €
	34 030.50 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.